

POLITIQUES AGRICOLES

LE DÉPARTEMENT VOTE LA RÉPARTITION DE PLUS DE 200.000 EUROS POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS AGRICOLES INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les élus départementaux ont voté, vendredi 15 septembre, la répartition de plus de 205.000 euros au profit de projets portés par des agriculteurs dans une démarche environnementale.

Le Département des Côtes d'Armor a choisi de poursuivre, en matière d'agriculture, une politique volontariste au profit des agriculteurs costarmoricains. Réunis en commission permanente ce vendredi 15 septembre, les élus de l'assemblée départementale ont voté la répartition de plus de 205.000 euros. Destinées à soutenir des projets s'inscrivant dans une démarche environnementale empreinte d'innovation, ces aides concernent une vingtaine d'exploitations, qu'il s'agisse de la construction et la modernisation de bâtiments agricoles ou de l'acquisition d'équipements qui favorisent les économies d'énergie (pré-refroidisseur de lait, récupération de chaleur sur tank à lait notamment).

Le Département a également validé la mise en place d'un soutien financier au profit des exploitations agricoles de production végétale sous serre. Cette aide a vocation à accompagner les serristes dans la mise en place d'un équipement de recyclage et de récupération des solutions nutritives qui alimentent les cultures.

«Le Département consacre chaque année 10 millions d'euros à des actions de soutien à l'agriculture. Celle-ci représente un pilier de l'économie costarmoricaine : 7300 exploitations emploient plus de 18.000 personnes.» précise Alain CADEC, président du Département et député européen.

«Nous soutenons l'agriculture dans toute sa diversité et intervenons pour répondre à des situations sociales d'urgence comme pour aider des projets de développement empreint d'une dimension environnementale et d'innovation », ajoute Loïc Roscouët, conseiller départemental délégué à l'agriculture.

CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr